

Licence Professionnelle - Mention « Métiers de la Gestion et de la Comptabilité »

Parcours type « Révision comptable » - Pessac

Enseignements et contrôle des connaissances : 2026-2028

Modalité de calcul de l'année universitaire :

La pondération de chaque UE au sein d'un BCC est équivalente au nombre de crédits ECTS qui lui sont associés.
La pondération de chaque BCC pour le calcul de la moyenne annuelle est équivalente au nombre d'ECTS associés.

Heures de formation : 430,00

Heures de suivi et d'accompagnement : 6,00

Total : 436,00

Blocs de connaissances et de compétences	Semestre d'enseignement	Organisation pédagogique			Modalités de contrôle de connaissances et de compétences			
		ECTS	Cours	TD	CC	CT	Nature	Durée
		60	420,00	10,00				
BCC 1 Compétences de base								
UE 1.1.0 Compétences professionnelles	Semestre 1	3	10		CC 100%			
UE 1.1.1 Gestion juridique	Semestre 1	3	40		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 1.1.2 Comptabilité	Semestre 1	12	80		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 1.1.3 Système d'information et environnement numérique	Semestre 1	6	30		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 1.1.4 Management	Semestre 1	3	20		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 1.1.5 Anglais appliqué aux affaires	Semestre 1	3	20		CC 100%			
UE 1.1.6 Travail d'étude et de recherche	Semestre 1		40					
BCC 2 Compétences avancées								
UE 2.1.1. Comptabilité approfondie	Semestre 2	3	40		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 2.1.2 Fiscalité et gestion sociale approfondie	Semestre 2	3	40		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 2.1.3 Introduction à la révision comptable	Semestre 2	6	30		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 2.1.4 Méthodes de révision comptable	Semestre 2	6	30		CC 30%	CT 70%	Ecrit	2 h
UE 2.1.5 Mémoire de stage *	Semestre 2	12		10		CT 100%	Mémoire + soutenance 1h	
UE 2.1.6 Travail d'étude et de recherche	Semestre 2		40					

Le volume horaire total de formation à prendre en considération pour un diplôme donné est celui figurant dans le calendrier d'alternance.

Il est admis qu'une journée à l'université correspond à 7h de temps de formation apprenant. Ce dernier est notamment composé :

- des heures de face-à-face pédagogique,
- des heures de suivi et d'accompagnement,
- des temps d'études et de recherche,
- des temps d'évaluation,
- etc.